

VII
BUDGET

DU

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1910

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet du Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1910 s'élève à	fr.	34,190,117	»
Les crédits alloués pour 1909 montent à		33,954,147	47
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	235,969	53

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1910	fr.	33,064,012	»
— 1909		32,642,662	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	421,350	»

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1910	fr.	1,126,105	»
— 1909		1,311,485	47
		<hr/>	
DIMINUTION.		185,380	47

soit en plus pour 1910	fr.	235,969	53
----------------------------------	-----	---------	----

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	520,110	»
— alloué pour 1909.		516,110	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,000	»

destinée à faire face aux augmentations réglementaires de traitement à accorder en 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — *Frais de route et de séjour; missions.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	5,000	»
— alloué pour 1909.		6,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	1,000	»

Les faits connus ou prévus autorisent cette réduction.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	130,000	»
— alloué pour 1909		109,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	20,800	»

L'augmentation demandée se justifie par l'accroissement du nombre et du taux des pensions accusé par les résultats des exercices antérieurs.

CHAPITRE III.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 17. — *Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1910	fr.	147,700	»
— alloué pour 1909.		137,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	10,000	»

correspondant au montant de la charge temporaire destinée à accélérer la confection du catalogue.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Bibliothèque royale : matériel et acquisitions.* (Y compris une somme de 14,500 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1910	fr.	225,600	»
— alloué pour 1909		175,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Le maintien de la charge temporaire se justifie, comme précédemment, par la nécessité de poursuivre l'impression des divers catalogues et de compléter l'outillage de l'atelier de photographie.

Pour le surplus, il est reconnu que le crédit annuel ordinaire ne suffit plus à alimenter la Bibliothèque dans une mesure adéquate aux besoins intellectuels du temps présent. L'augmentation proposée permettra de consacrer chaque année une somme beaucoup plus importante à l'achat de nouvelles publications utiles.

ART. 20. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des Annales du Musée.* (Y compris une somme de 16,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1910	fr.	80,450	»
— alloué pour 1909		70,450	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

La charge temporaire comprend une somme de 6,000 francs déjà allouée au Budget de l'exercice 1909. Son maintien permettra d'assurer la conservation des documents paléontologiques dont les travaux d'Anvers amèneront la découverte pendant l'année 1910.

L'augmentation de 10,000 francs est sollicitée en vue de faire face aux frais résultant du complément des nouvelles installations.

ART. 22. — *Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel, atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	12,600	»
— alloué pour 1909		10,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,400	»

nécessitée par l'accroissement des dépenses de chauffage, d'éclairage électrique et de consommation d'eau.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Archives de l'État dans les provinces : personnel ; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	89,100	»
— alloué pour 1909.		87,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,600	»

destinée à pourvoir aux augmentations de traitement réglementaires.

ART. 24. — *Frais de publication des Inventaires des archives, etc.*
(Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1910.	fr.	20,700	»
— alloué pour 1909.		24,700	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	4,000	»

La charge temporaire de 6,000 francs qui figurait au Budget de 1909 pour la publication des inventaires sommaires et les inspections des archives communales, peut être réduite à 2,000 francs.

ART. 25. — *Échanges littéraires internationaux.*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	22,500	»
— alloué pour 1909.		17,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	4,600	»

Cette somme est nécessaire aux fins de régulariser la situation d'un sous-chef de bureau et d'accorder des augmentations réglementaires de traitement.

CHAPITRE IV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

ART. 29. — *Matériel des Universités de l'État et de leurs dépendances, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	685,385	»
— alloué pour 1909.		665,535	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	19,850	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se répartit de la manière suivante : 9,000 francs pour l'université de Gand et 10,850 francs pour l'université de Liège.

Il s'agit de faire face au surcroît de dépenses journalières occasionné dans les deux universités de l'État par l'accroissement de la population et par la création de nouveaux instituts et laboratoires (entretien du mobilier, chauffage, éclairage, consommation d'eau, frais de session des jurys d'examens, impressions, frais des cliniques, etc.).

ART. 35. — *Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	5,100	»
— alloué pour 1909		5,600	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	500	»

Les faits connus ou prévus autorisent cette réduction.

ART. 36. — *Commission d'entérinement des diplômes académiques. Indemnité du secrétaire adjoint.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	2,000	»
— alloué pour 1909.		1,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

Le moment est venu d'augmenter l'indemnité dont jouit le secrétaire adjoint de la commission.

CHAPITRE V.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

ART. 40. — *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, etc. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)*

Le maintien de la charge temporaire est nécessaire pour permettre à la commission de réforme de l'enseignement moyen de continuer ses travaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 43. — *Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	105,100	»
— alloué pour 1909		106,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	900	»

L'ancien professeur de l'école normale de Liège, supprimée, ayant été mis à la retraite, son traitement disparaît ainsi que la rubrique du libellé qui s'y appliquait.

ART. 55 (nouveau). — *Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	5,500	»
— alloué pour 1909			»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	5,500	»

Le libellé suffit à justifier cette dépense périodique qui a figuré pour la dernière fois au Budget de 1907.

CHAPITRE VI.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. 58 (57 ancien). — *Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économes des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	444,500	»
— alloué pour 1909.		436,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	8,000	»

Une première augmentation partielle de 8,000 francs est indispensable pour payer, en 1910, aux membres du personnel de l'inspection scolaire, les traitements qui leur reviennent par application des barèmes en vigueur.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 68 (67 ancien). — *Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	12,031,000	»
— alloué pour 1909		11,774,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	260,000	»

Cette augmentation est normale. Elle est calculée d'après les chiffres officiels de la population scolaire et de manière à assurer l'application, en 1910, du règlement général du 20 septembre 1898.

ART. 73 (72 ancien). — *Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés, pour 1910, et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	140,000	»
— alloué pour 1909		185,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	45,000	»

Les communes ne font plus appel à des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité pour leur conférer des emplois dans leurs écoles primaires. Il y a lieu, dès lors, de supprimer la rubrique : « Subsides spéciaux aux communes qui appellent à des emplois dans leurs écoles primaires, des instituteurs jouissant d'un traitement de disponibilité. »

D'autre part, on prévoit des réductions et des extinctions de traitements d'attente qui permettent la diminution de crédit proposée.

ART. 75 (74 ancien). — *Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. Service annuel ordinaire des écoles d'adultes.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	2,882,000	»
— alloué pour 1909		2,832,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

Cette augmentation est calculée en tenant compte de la progression annuelle moyenne des subsides alloués depuis la mise en vigueur du règlement du 24 septembre 1898, ainsi que de l'ouverture assez récente de nouvelles écoles ou classes gardiennes et de nouveaux cours pour adultes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 79 (nouveau). — *Vingt-deuxième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1906, 1907 et 1908); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	9,500	»
— alloué pour 1909		»	
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	9,500	»

Dépense périodique. Les frais du rapport précédent se sont élevés à fr. 9,314 87.

CHAPITRE VII.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.

ART. 81 (79 ancien). — *Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsidés aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1910	fr.	140,000	»
— alloué pour 1909		100,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	40,000	»

Il s'agit de l'allocation extraordinaire affectée tous les trois ans à l'exposition des beaux-arts de Bruxelles.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 104 (102 ancien). — *Subsidés aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsidés aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	181,200	»
— alloué pour 1909		193,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	12,000	»

Le grand concours de composition musicale n'ayant pas lieu en 1910, la charge temporaire de 12,000 francs qui figurait au Budget de 1909 est à supprimer.

NOTE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE VIII.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 107 (105 ancien). — *Dépenses imprévues non libellées au Budget, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	6,000	»
— alloué pour 1909.		18,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	12,000	»

Ce crédit a été augmenté de 12,000 francs en 1909 à raison d'un fait accidentel; il y a lieu de le ramener à son chiffre normal.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX.

SERVICES DIVERS.

ART. 108 (106 ancien). — *Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement de locaux universitaires; matériel et outillage scientifique.*

Crédit demandé : 86,105 francs.

Ce crédit est destiné à concurrence de 23,740 francs à l'Université de Gand, et de 62,365 francs à l'Université de Liège.

A. — UNIVERSITÉ DE GAND.

1° Acquisition de meubles spéciaux pour l'Institut d'anatomie, le laboratoire d'histologie, l'école de commerce, l'Institut des sciences et l'Institut botanique	fr.	6,690	»
2° Outillage scientifique de l'Institut supérieur d'éducation physique, première moitié d'un crédit de 10,000 francs.		5,000	»
3° Honoraires de l'architecte chargé de l'élaboration des avant-projets pour le déplacement de la bibliothèque . . .		6,950	»
4° Remplacement de deux calorifères à air chaud à l'Institut des sciences		2,600	»
5° Institut clinique. Étanchéité des murs des souterrains.		2,500	»
		<hr/>	
TOTAL pour l'Université de Gand	fr.	23,740	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

B. — UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

1° Acquisition de meubles spéciaux pour la clinique dermatologique, la clinique obstétricale et la bibliothèque. fr.	2,500 »
2° Outillage scientifique des laboratoires de métallurgie générale et de métallurgie spéciale.	15,000 »
3° Ameublement et outillage de l'École spéciale de commerce.	15,000 »
4° Établissement d'installations sanitaires dans la cour du bâtiment B	28,000 »
5° Réparation du moteur à gaz à l'Institut de physiologie.	615 »
6° Réparations à la chaufferie et à la ventilation de l'Institut électrotechnique Montefiore	1,250 »
TOTAL pour l'Université de Liège fr.	62,365 »

ART. 109 (108 ancien). — *Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.*

Crédit demandé : 1,000,000 de francs.

Ce crédit, égal à celui des années précédentes, est nécessaire aux besoins de l'exercice 1910.

ART. 110 (109 ancien). — *Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.*

Crédit demandé : 22,000 francs.

Ce crédit constitue le quatrième cinquième de la dépense dont le principe a été admis en 1907.

ART. 111 (110 ancien). — *Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer.*

Crédit demandé : 18,000 francs.

Il y a lieu pour la Belgique de maintenir sa participation à ces travaux.

(12)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Sciences et des Arts et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1910 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de trente-trois millions soixante-quatre mille douze francs. . . . fr. 33,064,012 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million cent vingt-six mille cent cinq francs 1,126,105 »

Soit ensemble à la somme de trente-quatre millions cent nonante mille cent dix-sept francs fr. 34,190,117 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 19 octobre 1909.

LÉOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op voordracht van Onze Ministers van Wetenschappen en Kunsten en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Wetenschappen en Kunsten voor het dienstjaar 1910 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van drie en dertig miljoen vier en zestig duizend twaalf frank. . . . fr. 33,064,012 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van een miljoen honderd zes en twintig duizend honderd vijf frank. 1,126,105 »

Tc zamen op de som van vier en dertig miljoen honderd negentig duizend honderd zeventien frank fr. 34,190,117 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 19 October 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Sciences
et des Arts,

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Wetenschappen
en Kunsten,

B⁰⁰ DESCAMPS.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1910.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité.	520,110 »	
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	64,000 »	617,110 »
4	Bibliothèque du Département : achat de livres, abonnements et souscriptions; frais d'impression, de brochage, de cartonnage et de reliure; confection du catalogue; matériel de la bibliothèque	7,000 »	
5	Frais de route et de séjour; missions	5,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, à des professeurs et instituteurs communaux et à des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées, (et prenant cours en 1910 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif</i>)).	150,000 »	
7	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs communaux (art. 5 de la loi du 16 mai 1876). Intervention de l'État dans le paiement des pensions accordées ou à accorder à des veuves, enfants ou orphelins de fonctionnaires et employés de l'État et de professeurs et instituteurs, pour les années de participation aux caisses de prévoyance supprimées par la loi du 16 mai 1876 (art. 1 ^{er} de la loi du 31 mars 1884). Termes échus antérieurement au 1 ^{er} janvier 1910.	162,200	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1910.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 •	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid.	520,110 •	
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	64,000 •	617,110 •
4	Bibliotheek van het Departement : aankoop van boeken, abonnementen en inschrijvingen; kosten van drukken, innaaien, kartonneeren en verbinden; opstel van den catalogus; materieel der bibliotheek	7,000 •	
5	Reis- en verblijfkosten; zendingen	5,000 •	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, aan gemeenteleeraars en -onderwijzers en aan de leden van het onderwijzend personeel der aangenome lagere scholen, en aanvang nemende in 1910 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet</i>)	130,000 •	
7	Pensioenen door de voormalige voorzieningskassen aan gemeenteleeraars en -onderwijzers verschuldigd (art. 5 der wet van 16 Mei 1876). Tusschenkomst van den Staat in de betaling der pensioenen verleend of te verleenen aan weduwen, kinderen of weezen van ambtenaren en beambten van den Staat en van leeraars en onderwijzers, voor de jaren aansluiting bij de voorzieningskassen, afgeschaft bij de wet van 16 Mei 1876 (art. 1 der wet van 31 Maart 1884) Termijnen vervallen vóór 1 ^o Januari 1910.	162,200 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Primes d'encouragement aux caisses de pensions des instituteurs libres constituées en sociétés mutualistes reconnues.	20,000 »	580,597 »
9	Restitution à la Caisse des veuves et orphelins de l'Administration de l'Instruction publique des parts de pension payées par elle à la décharge de l'État (loi du 15 mars 1867)	797 »	
10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés, instituteurs primaires et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	67,600 »	
CHAPITRE III.			
SCIENCES ET LETTRES.			
11	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de la science et de l'archéologie nationale. Secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés. Sociétés littéraires et scientifiques. Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851, du 20 décembre 1882 et du 50 avril 1895; frais des jurys. Souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires. Frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 50 septembre 1887. Encouragements à la littérature et à l'art dramatiques (littéraire et musical). Publication de la <i>Bibliographie de Belgique</i> . Publication de la <i>Bibliotheca belgica</i> . Office international de bibliographie: rédaction et administration. Part contributive de la Belgique dans les frais de publication du <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> (dictionnaire de la langue néerlandaise). Location d'une table d'études à la station zoologique de Naples, au laboratoire de Léopoldville et à la station physiologique de Naples. Part contributive de la Belgique dans les frais du Bureau central des recherches sismologiques, à Strasbourg. Acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires, impressions et dépenses diverses pour le service spécial de l'Administration des Sciences et des Lettres	202,850 »	
12	Institut historique belge de Rome	25,000 »	
15	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique: traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la <i>Table chronologique</i> des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une <i>Biographie nationale</i>	118,700 »	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Aanmoedigingspremiën aan de pensioenkasen der vrije onderwijzers, ingericht als erkende maatschappijen tot onderlingen bijstand	20,000	380,597
9	Teruggave aan de Kas voor weduwen en weezen van het Bestuur van het Openbaar Onderwijs der deelen van pensioen door haar betaald ter ontlasting van den Staat (wet van 15 Maart 1867)	797	
10	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten, lagere onderwijzers en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten	87,600	
HOOFDSTUK III.			
WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.			
11	Toelagen en aanmoedigingen rakende de letterkunde en de wetenschappen; letterkundige, wetenschappelijke of oudheidkundige reizen en zendingen; opdelvingen en werken in het belang der wetenschap en der nationale oudheidkunde. Hulpgelden aan in nood zijnde letterkundigen of geleerden of aan familiën van overledene letterkundigen of geleerden Letterkundige en wetenschappelijke maatschappijen. Vijfjaarlijksche en tienjaarlijksche prijzen ingesteld door koninklijke besluiten van 1 December 1845, 6 Juli 1851, 20 December 1882 en 30 April 1895; kosten voor de jury's Inschrijvingen; aankoop van werken voor de volksbibliotheken. Kosten van het kantoor der Internationale Vereeniging ter bescherming van letter- en kunstwerken; druk- en andere kosten betreffende de uitvoering der wet van 30 September 1887. Aanmoedigingen aan de tooneelletterkunde en tooneelkunde (letteren en muziek). Uitgave der <i>Bibliographie de Belgique</i> . Uitgave der <i>Bibliotheca belgica</i> . Internationale dienst van bibliographie: opstel en beheer. Aandeel van België in de kosten tot uitgave van het <i>Woordenboek der Nederlandsche Taal</i> . Huurkosten van eene studietafel in het zoologisch gesticht van Napels, bij het laboratorium van Leopoldville en aan het physiologisch gesticht te Napels. Deelneming van België in de kosten van het Middenbureau voor onderzoek betreffende aardbevingen, te Straatsburg. Aankoop en inbinding van wetenschappelijke of letterkundige werken, drukwerk en allerlei uitgaven voor den bijzonderen dienst van het Beheer van wetenschappen en letteren	292,850	
12	Belgisch historisch Instituut te Rome	25,000	
15	Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België: jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn Druk- kosten; prijzen der wedstrijden. Verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der <i>Onuitgegeven Belgische Kronijken</i> ; opstel en uitgave der chronologische tafel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener <i>Nationale Biographie</i> .	118,700	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers; publication des anciens monuments de la littérature flamande	37,400 °	1,507,975 °
15	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité.	131,325 °	
16	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions.	94,900 °	
17	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)	147,700 °	
18	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 14,500 francs en charge temporaire.)	225,600 °	
19	Musée royal d'histoire naturelle: personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité	117,100 °	
20	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 16,000 francs en charge temporaire.)	80,450 °	
21	Archives générales du Royaume à Bruxelles : personnel; traitements de disponibilité.	92,150 °	
22	Archives générales du Royaume à Bruxelles : matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents; collection sigillographique	12,600 °	
23	Archives de l'État dans les provinces : personnel; traitements de disponibilité	89,100 °	
24	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)	20,700 °	
25	Échanges littéraires internationaux.	22,500 °	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
14	Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en onderhoud der lokalen; verschillende kosten; uitgave der oude gedenkstukken der vlaamsche letterkunde.	37,400	»
15	Koninklijke sterrenwacht : personeel; loon der dienstlieden; jaarwedden van beschikbaarheid	151,225	»
16	Koninklijke sterrenwacht : kosten van materieel; aankoop van toestellen; drukwerk.	94,900	»
17	Koninklijke bibliotheek : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; opstel des algemeenen catalogus. (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	147,700	»
18	Koninklijke bibliotheek : materieel en aankopen. (<i>Inbegrepen eene som van 14,500 frank als tijdelijke last.</i>)	225,600	1,507,975
19	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : personeel en studiekosten der verzamelingen; jaarwedden van beschikbaarheid	117,100	»
20	Koninklijk museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der <i>Annales du Musée</i> . (<i>Inbegrepen eene som van 16,000 frank als tijdelijke last.</i>)	80,450	»
21	Algemeen Rijksarchief te Brussel : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	92,150	»
22	Algemeen Rijksarchief te Brussel : materieel; boekbinderswerkhuis voor het herstellen van oorkonden; zegelverzameling	12,600	»
23	Staatsarchieven in de provinciën : personeel; jaarwedden van beschikbaarheid.	89,100	»
24	Drukkosten van de <i>Inventarissen der archieven</i> ; inkoopkosten van oorkonden, voortkomende van de archieven, gevallen in handen van bijzonderen; kosten van aankoop of van afschrijven van oorkonden betreffende 's lands geschiedenis; uitgaven voor het materieel der bewaarplaatsen van archieven in de provinciën; toelagen voor de klasseering en voor de uitgave der inventarissen van de archieven, toebehoorende aan de provinciën, aan de gemeenten en aan de openbare gestichten; verschillende uitgaven betreffende de archieven. Wederneming van archieven, in handen van vreemde regeeringen gebleven; kosten van klasseering, afschrijven, vervoer, enz; inspectie der gemeentearchieven. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.</i>)	20,700	»
25	Internationale letterkundige uitwisselingen	22,500	»

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IV.			
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
26	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire . . .	1,000	»
27	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du conseil ; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers.	2,000	»
28	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'un service extra-universitaire.	1,895,680	»
20	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.	685,385	»
30	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses. Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire; bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires	122,000	»
51	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys	60,000	»
52	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques: matériel; salaire des huissiers	5,000	2,827,665
53	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires: frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, litt. f de la loi du 12 avril 1894).	9,500	»
54	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890: matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.	1,000	»
55	Commission d'entérinement des diplômes académiques: frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission	5,100	»
56	Commission d'entérinement des diplômes académiques: indemnité du secrétaire adjoint.	2,000	»
37	Frais du concours universitaire: impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités	18,000	»
58	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions	21,000	»

BEGROOTING VAN HET MIN VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK IV.			
HOOGER ONDERWIJS.			
26	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : jaarwedde van den secretaris	1,000 •	
27	Verbeteringsraad van het hooger onderwijs : reis- en verblijfkosten der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten.	2,000 •	
28	Jaarwedden van het onderwijzend en het besturennd personeel van 's Staats beide hoogeschoolen; jaarwedden van beschikbaarheid; vergoedingen aan de leden van het onderwijzend personeel, belast met eenen dienst buiten de hoogeschool	1,895,680 •	
29	Materieel van 's Staatshoogeschoolen en harer aanhoorigheden, de clinicdienst inbegrepen	685,345 •	
30	Hoogeschool-beurzen; reisbeurzen; gebeurlijke toelagen ten voordeele der bekroonden, die geen dezer beurzen konden krijgen; kosten van den wedstrijd ter begeving dezer beurzen. Commissie tot het vergemakkelijken der plaatsing in den vreemde der gediplomeerden der belgische hoogeschoolen; allerlei kosten en vergoeding aan den secretaris; reisbeurzen voor houders van wetenschappelijke universiteits diploma's	122,000 •	
31	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : reiskosten en zitpenningen aan de leden der jury's	60,000 •	
32	Examenjury's door de Regeering aangesteld voor de begeving der academische graden : materieel; loon der deurwaarders	5,000 •	2,827,665 •
33	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 rakende de begeving der academische graden en het programma der universiteits-examens : reiskosten en zitpenningen van de leden der jury. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken (art. 17, litt. f, der wet van 12 April 1894)	9,500 •	
34	Goedkeurings- en examenjury ingesteld krachtens artikel 7 der wet van 10 April 1890 : materieel; loon van den deurwaarder en verschillende kosten. Kosten van de jury tot goedkeuring zetelende in kieszaken	1,000 •	
35	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden. Materieel der commissie	5,100 •	
36	Bekrachtigingscommissie der academische diploma's: vergoeding aan den hulpsecretaris.	2,000 •	
37	Kosten van den universiteitswedstrijd : druk van de bekroonde verhandelingen en andere schriften der hoogeschoolen aanbelangende	18,000 •	
38	Toelagen om de uitgave aan te moedigen der werken van de leden van het personeel der hoogeschoolen en om te voorzien in de kosten der zendingen die hoofdzakelijk het belang van het hooger onderwijs beoogen. Inschrijvingen	21,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
ENSEIGNEMENT MOYEN.			
39	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire	2,000 *	
40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque: acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>)	12,920 *	
41	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités	65,900 *	
42	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau	20,000 *	
43	Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège.	105,100 *	
44	Matériel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons, à Nivelles et à Gand; pour filles, à Bruxelles et à Liège	11,000 *	
45	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : frais de voyage, de séance et de vacation; indemnités et rémunérations de toute espèce	65,000 *	
46	Jurys d'examen de l'enseignement moyen : matériel	4,000 *	4,998,728 *

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

rtikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
MIDDELBAAR ONDERWIJS.			
39	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : jaarwedde van den secretaris en van den bibliothecaris.	2,000 .	
40	Verbeteringsraad van het middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten en zitpenningen der leden van den raad; druk, autographiën, kopieën en andere werken door dien raad bevolen. Bibliotheek : aankoop van werken en inbinding. Onderscheidene uitgaven en kosten. Kosten van de Commissie tot hervorming van het middelbaar onderwijs. (<i>Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.</i>)	12,920 »	
41	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid, het onderricht der gymnastiek en van het muziek; nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : jaarwedden van het personeel, vergoedingen.	65,900 .	
42	Toezicht over de gestichten van middelbaar onderwijs, de leergangen van teekenkunde, de leergangen van handenarbeid en het onderricht der gymnastiek en van het muziek (gemengde dienst met het Beheer van lager onderwijs); nazicht van de boekhouding der secretarissen-penningmeesters van de Staatsinrichtingen van middelbaar onderwijs : reis- en verblijfkosten; vergoedingen; zendingen; kantoorkosten	20,000 »	
43	Jaarwedden of vergoedingen voor het personeel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	105,100 .	
44	Materieel der normaalafdeelingen van middelbaar onderwijs van den lagere graad voor jongens, te Nijvel en te Gent; voor meisjes, te Brussel en te Luik	11,000 .	
45	Examenjury's van het middelbaar onderwijs : reis- en vacatiekosten, zitpenningen; allerhande vergoedingen en vergoedingen	65,000 .	4,908,728 .
46	Examenjury van het middelbaar onderwijs : materieel	4,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
47	Subsides (traitements, indemnités, suppléments de minerval, etc.) aux athénées royales (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881); aux écoles moyennes (lois du 1 ^{er} juin 1850 et du 15 juin 1881). Complément de traitement à des professeurs d'athénée attachés provisoirement à certains collèges communaux. Indemnités à des membres du personnel des athénées et des écoles moyennes de l'État atteints par des malheurs de famille (secours, frais de maladie et de funérailles)	4,304,500	»
48	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées	34,500	»
49	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du premier et du second degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. Part d'intervention de l'État dans le payement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé.	178,008	»
50	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides	45,900	»
51	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers	28,500	»
52	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi	2,000	»
53	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements	95,000	»
54	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions; acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen; frais d'impressions intéressant exclusivement ce service; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; indemnités; frais de voyage	20,000	»
55	Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen.	5,500	»
CHAPITRE VI.			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
56	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire	2,000	»

BEGROTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
47	Toelagen (jaarwedden, vergoedingen, bijschoolgeld, enz.) aan de koninklijke atheneums (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881); aan de middelbare scholen (wetten van 1 Juni 1850 en van 15 Juni 1881). Aanvulling van jaarwedde aan professors van atheneums voorloopig aan zekere gemeentecolleges gehecht. Vergoedingen aan leden van het personeel der atheneums en der middelbare scholen van den Staat bij familieongelukken (onderstand, ziekte- en begrafenis-kosten)	4,304,500 *	
48	Beurzen voor de leerlingen der middelbare scholen van den Staat en der aangenomen middelbare scholen	34,500 *	
49	Gemeente- of provinciegestichten van middelbaar onderwijs van 1 ^o en van 2 ^o graad, voor jongens: toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten. Aandeel van den Staat in de betaling der jaarwedden van beschikbaarheid der professors van het voormalig gemeentecollege van IJperen, afgeschaft	178,908 *	
50	Gemeentelijke middelbare onderwijsgestichten voor meisjes: toelagen.	45,000 *	
51	Algemeene wedstrijd onder de gestichten van middelbaar onderwijs: zitpenningen, reis- en verblijfskosten der afgevaardigden; vergoedingen aan de leden der jury's; aan de personen aan die jury's toegevoegd. Drukwerk, leveringen en onderscheidene kosten	28,500 *	
52	Vergoeding aan eenen leeraar van het middelbaar onderwijs van den 1 ^o graad, die buiten bediening is	2,000 *	
53	Jaarwedden van beschikbaarheid van leden van het beheerend en onderwijzend personeel der normaalgestichten voor middelbaar onderwijs, der gestichten voor middelbaar onderwijs onder leiding van den Staat en der opzichters van die gestichten	95,000 *	
54	Uitgave van schoolboeken; aanmoedigingen; toelagen; inschrijvingen; aankoop van boekwerken en allerlei aankopen voor den bijzonderen dienst van het middelbaar onderwijs; drukkosten betreffende uitsluitend gemelden dienst; zendingen in het belang van het middelbaar onderwijs; vergoedingen; reiskosten.	20,000 *	
55	Kosten voor de uitgave van het negentiende driejaarlijksch verslag over den toestand van het middelbaar onderwijs.	5,500 *	
HOOFDSTUK VI.			
LAGER ONDERWIJS.			
56	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: jaarwedde van de secretarissen en van den boekbewaarder	2,000 *	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
57	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres ; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers	4,500 »	
58	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.	444,500 »	
59	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services : 1 ^o aux inspecteurs principaux; 2 ^o aux inspecteurs cantonaux; 3 ^o aux inspectrices déléguées. Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux; frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires; fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire	206,500 »	
60	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires. Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite	121,100 »	
61	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État. Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État. Cours temporaires et conférences d'initiation : 1 ^o pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires; 2 ^o pour les instituteurs et institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers. Subsidés aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application	861,150 »	
62	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1895). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire; frais des cours frœbéliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne	25,000 »	
65	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'enseignement primaire	6,000 »	
64	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État.	78,000 »	
65	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsidés aux écoles normales agréées	500,000 »	
66	Frais des conférences des instituteurs. Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents; frais du jury; frais divers	207,000 »	20,422,500 »

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
57	Verbeteringsraad van het lager onderwijs: reiskosten der leden; aanwezigheidspenningen aan de leden en aan de ambtenaren, geroepen om deel te nemen aan de werkzaamheden van den Raad; druk, autographiën, kopiën en andere door hooger genoemden Raad bevolen werken; aankoop van boekwerken, inbinding, onderscheidene kosten en uitgaven	4,500 *	
58	Jaarwedden van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen; jaarwedden der hoofdopzieners; jaarwedden der kantonnale opzieners. Jaarwedde van den agent-controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen. Jaarwedden van beschikbaarheid.	444,500 *	
59	Reiskosten van de opzieners, de opzienster en den verificateur der huisbesturen van de normaalscholen. Gevallige vergoedingen voor het bezoek der scholen en andere diensten: 1 ^o aan de hoofdopzieners; 2 ^o aan de kantonnale opzieners; 3 ^o aan de afgevaardigde opzieners. Vergoedingen voor verblijf aan kantonnale opzieners; reiskosten van den agent controleur der ontwerpen voor schoolgebouwen; levering van drukwerk en autographiën voor den dienst van het schooltoezicht	206,500 *	
60	Jaarwedden van de diocesane hoofdopzieners en diocesane opzieners der lagere scholen. Reis- en verblijfkosten van de afgevaardigden der hoofden van de protestantsche en israëlitische eerediensten	121,100 *	
61	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel van 's Staatsnormaalgestichten. Jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het personeel der normaalgestichten van den Staat. Tijdelijke normaalleergangen en inleidingvoordrachten: 1 ^o ten bate van het personeel van het toezicht en der lagere normaalscholen; 2 ^o ten bate der onderwijzers en onderwijzeressen der gemeente- aangenomen en vrije gesubsidieerdescholen. Vergoedingen aan de leden der jury's belast met het afnemen der examens van bekwaamheid voor het onderwijs van verschillende vakken in de tijdelijke normaalleergangen onderwezen. Kosten van verschillende aard Toelagen aan de bestuurders der normaalgestichten om een deel der kosten van de toepassingskosten te dekken.	861,150 *	
62	Kosten der aannemingsjury's in de lagere normaalscholen van den Staat; kosten der uittredingsjury's in de normaalscholen van den Staat, alsmede in de aangenomen normaalscholen; kosten der examenjury's voor onderwijzers, ingericht krachtens artikel 9 der organieke wet op het lager onderwijs (1884-1895). Kosten der examenjury voor het getuigschrift van geschiktheid tot het ambt van kantonnale opziener van het lager onderwijs; kosten der Fröbel-leergangen en der jury's belast met het bekrachtigen of het afleveren van het diploma van bewaarschool-onderwijzeres.	25,000 *	
63	Drukwerk, aankoop van registers en onderscheidene behoeften voor den bijzonderen dienst des Beheers van lager onderwijs.	6,000 *	
64	Verbetering en huur der lokalen en materieel van 's Staats lagere normaalscholen.	78,000 *	
65	Beurzen voor de leerlingen van 's Staatsnormaalscholen en van de aangenomen normaalscholen. Toelagen aan de aangenomen normaalscholen.	500,000 *	
66	Kosten der onderwijzers-vergaderingen. Belooningen aan de lagere onderwijzers van de gemeente-, aangenomen of ondersteunde scholen, die met het beste gevolg het theoretisch en praktisch onderwijs van de beginselen van landbouw geven; kosten van bezoek der scholen door de mededingende onderwijzers gehouden; kosten der jury; verschillende kosten	207,000 *	20,422,500 *

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
67	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.	100,000	»
68	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1844-1895, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.	12,051,000	»
69	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1895 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné (Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 69 à l'article 68.).	950,000	»
70	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales, adoptées ou privées subsidiées, pour garçons.	20,000	»
71	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	1,800,000	»
72	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	145,000	»
73	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés, pour 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.	140,000	»
74	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin et d'insuffisance du clergé paroissial.	20,000	»
75	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 75 à l'article 68 et vice versa.)	2,882,000	»
76	Musée scolaire national : personnel; traitements et indemnités.	9,200	»
77	Musée scolaire national : matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger.	4,300	»
78	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques. Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire.	55,950	»
79	Vingt-deuxième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1906, 1907 et 1908); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure.	9,500	»

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
67	Bouw, aankoop, verbetering en meubilering van schoollokalen; kosten van bewaking en toezicht; kosten voor het maken van meubels en model-ontwerpen.	100,000 "	
68	Gewone jaarlijksche dienst van het lager onderwijs: toelagen te verleen, overeenkomstig alinea's 1, 2 en 3 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895, onder de gemeentescholen, de aangenomen scholen, en de niet aangenomen bijzondere scholen, welke de wettelijke voorwaarden tot aanneming vereenigen.	12,051,000 .	
69	Aanvullende toelagen, te verleen in uitvoering van alinea's 4, 5, 6 en 7 van artikel 8 der organieke wet 1884-1895: 1 ^o aan de gemeenten; 2 ^o aan de scholen — ambtshalve aangenomen, waarvan de aanneming ten einde liep krachtens gezegde wet — Buitengewone toelagen te verleen in geheel bijzondere gevallen, bij toepassing van alinea 8 van voormeld artikel. (<i>Eene som van ten hoogste 50,000 frank mag overgedragen worden van artikel 69 op artikel 68.</i>)	950,000 .	
70	Toelagen voor het onderwijs van den handenarbeid in de lagere gemeente, aangenomen of bijzondere ondersteunde scholen voor jongens	20,000 "	
71	Aandeel van den Staat in de wettelijk verplichte verhoopingen van jaarwedde, verleend aan gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor het dienstjaar 1910 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren	1,800,000	
72	Aandeel van den Staat in de vergoedingen verleend aan de tusschentijdige onderwijzers, die zieke gemeente- of aangenomen onderwijzers vervangen, voor het dienstjaar 1910 en uitzonderlijk voor vroegere dienstjaren.	145,000 .	
75	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid van lagere gemeente- of aangenomen onderwijzers, voor 1910 en uitzonderlijk voor vorige dienstjaren.	140,000 "	
74	Aandeel van den Staat in de kosten van het godsdienstonderwijs gegeven door de afgevaardigden van de bedienaars der erediensten aan de leerlingen der lagere gemeentescholen, in geval het onderwijzend personeel weigert zich hiertoe te belasten en de parochiale geestelijkheid daartoe niet volstaat.	20,000 .	
75	Gewone jaarlijksche dienst der bewaarscholen. — Gewone jaarlijksche dienst der scholen voor volwassenen. (<i>Orden, desgevallende, toegelaten de overdrachten van artikel 75 op artikel 68, en omgekeerd.</i>)	2,882,000 "	
76	Nationaal Schoolmuseum: personeel; jaarwedden en vergoedingen	9,200 "	
77	Nationaal Schoolmuseum: materieel; bestuurskosten; onderwijskundige tentoonstellingen in België en elders	4,300 .	
78	Schriften het lager onderwijs aangevende; abonnementen; inschrijvingen; aankoop van werken voor de boekerijen der normaalscholen en voor de kantonale boekerijen. Kosten van de bibliotheken der kantonale vergaderingen en der kantonale schoolmuseums; aankoop van verzamelingen en toestellen; meubelen; kosten voor het drukken van catalogi; vergoedingen aan de onderwijzers, belast met de bewaring der boekerijen en der wetenschappelijke verzamelingen. Zendingen en reiskosten in het belang van den dienst van het lager onderwijs	65,950 .	
79	Twee en twintigste driejaarlijksch verslag over den toestand van het lager onderwijs (jaren 1906, 1907 en 1908); aankoop en verzending van exemplaren; inbindingskosten.	9,500 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques</i>			
80	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000	•
81	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire.)	140,000	•
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
82	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	153,405	•
83	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	245,000	•
84	Inspection des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	10,000	•
85	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	1,000	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
80	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden Belgische en vreemde kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten. Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen: opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de Administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verbond van liern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerklabriecken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunstkarakter. Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulpgelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	•
81	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School (<i>Inbegrepen eene som van 40,000 frank als tijdelijke last.</i>)	140,000	•
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
82	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	155,405	•
83	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, eerepenningen en boeken	245,000	•
84	Opzicht der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	10,000	•
85	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	1,000	•

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
86	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 *	
87	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	58,957 *	
88	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 *	
<i>Musées royaux et musée Wiertz.</i>			
89	Musées royaux de peinture et de sculpture et musée Wiertz. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de surveillance	61,550 *	
90	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	115,700 *	
91	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais d'étude des collections	129,500 *	
92	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie; matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	95,600 *	
<i>Monuments publics.</i>			
93	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000 *	
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
94	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	125,000 *	
95	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	200,000 *	2,305,457 *
96	Commission royale des monuments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité.	17,500 *	
97	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	22,700 *	

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
86	Toelagen aan jonge kunsttoefenaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000	•
87	Grootte prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	38,957	•
88	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	•
<i>Koninklijke museums en Wiertz-Museum.</i>			
89	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst en Wiertz-Museum. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; kosten van toezicht	61,350	•
90	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materieel; verschillende en onvoorziene kosten	115,700	•
91	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; studiekosten der verzamelingen	129,500	•
92	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum museum van wapens, uitrustingen en geschut: materieel en aankopen. Aanwezigheidspenningen aan de leden der Commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven	95,000	•
<i>Openbare monumenten.</i>			
93	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000	•
<i>Herstelling van monumenten en bewaaring van kunstwerken.</i>			
94	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	125,000	•
95	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunst karakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	200,000	•
96	Koninklijke Commissie van monumenten. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	17,300	•
97	Koninklijke Commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	22,700	•
			2,303,437 •

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
98	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	7,500	»
99	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie: rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
100	Conservatoire royal de musique de Bruxelles: dotation de l'État destinée, avec es subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique	175,000	»
101	Conservatoire royal de musique de Liège: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	90,750	»
102	Conservatoire royal de musique de Gand: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.	60,000	»
103	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel	80,505	»
104	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours. Dépenses diverses . . .	181,200	»
105	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»
106	Part de l'État dans les traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts	2,000	»
CHAPITRE VIII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	6,000	6,000 »
TOTAL. fr.			33,064,012 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
98	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de Koninklijke Commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer Commissie . . .	7,500 »	
99	Bulletin der Commissiën van kunst en oudheid : opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500 »	
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
100	Koninklijk conservatorium van Brussel : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde.	175,000 »	
101	Koninklijk conservatorium van Luik : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	90,750 »	
102	Koninklijk conservatorium van Gent : begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel	60,000 »	
103	Koninklijk Vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van personeel als van materieel.	60,595 »	
104	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoria; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoria en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulp gelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude Belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen. Verschillende uitgaven	181,200 »	
105	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 »	
106	Aandeel van den Staat in de jaarwedden van beschikbaarheid der leden van het besturend en onderwyzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhange van de Administratie van Schoone Kunsten	2,000 »	
	HOOFDSTUK VIII.		
	ONVOORZIENE UITGAVEN.		
107	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beamtten of van gepensioneerde agenten van het Hoofbestuur welke zich in enen ongelukkigen toestand bevinden	6,000 »	6,000
	TOTAAL. . . fr.	53,004,012 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
108	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique	86,105 •	1,126,105 •
109	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc., de maisons d'école.	1,000,000 •	
110	Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.	22,000 •	
111	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer	18,000 •	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS. . . . fr.			34,190,117 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 19 octobre 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

B^{on} DESCAMPS.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN WETENSCH. EN KUNSTEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
108	Hooger onderwijs. — Opbouw, verbetering en meubileering van universiteit's lokalen; materieel en wetenschappelijke uitrusting	86,105 *	1,126,105 *
109	Lager onderwijs. — Opbouw, meubileering, enz., van lokalen voor scholen.	1,000,000 *	
110	Koninklijke Sterrewacht : verbetering van de wetenschappelijke uitrusting; voltooiing van wetenschappelijke werkzaamheden; aankoop van aanvullend mobiliair voor den sterrenkundigen dienst	22,000 *	
111	Deelneming van België aan de ontdekkings werken van waterbeschrijving en levensteer in uitvoering van het programma van den Internationalen Raad van Zeeonderzoek	18,000 *	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN WETENSCHAPPEN EN KUNSTEN. . fr.			34,190,117 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 19 October 1909.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Wetenschappen en Kunsten,
B^{de} DESCAMPS.

De Minister van Financiën,
JUL. LIEBAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS

POUR L'EXERCICE 1910

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																										
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																																																												
CHAPITRE I^{er}.																																																																																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																																																												
1	»	Traitement du Ministre.																																																																																																										
a.	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service 516,667 »																																																																																																										
2	»	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE actuel d'agents. (1^{er} juill. 1909.)</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENTS annuels. (1^{er} juillet 1909.)</th> <th style="width: 10%;">DÉPENSES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Directeurs généraux</td><td style="text-align: center;">5</td><td style="text-align: center;">9,000 et 10,000</td><td style="text-align: right;">48,000</td></tr> <tr><td>Directeurs</td><td style="text-align: center;">8</td><td style="text-align: center;">7,000 à 9,600</td><td style="text-align: right;">66,860</td></tr> <tr><td>Chefs de division</td><td style="text-align: center;">11</td><td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td><td style="text-align: right;">63,500</td></tr> <tr><td>Chefs de bureau</td><td style="text-align: center;">11</td><td style="text-align: center;">4,200 à 6,000</td><td style="text-align: right;">49,200</td></tr> <tr><td>Bibliothécaire</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: center;">6,500</td><td style="text-align: right;">6,500</td></tr> <tr><td>Bibliothécaire-adjoint</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: center;">2,200</td><td style="text-align: right;">2,200</td></tr> <tr><td>Économe des bureaux</td><td style="text-align: center;">1</td><td style="text-align: center;">4,100</td><td style="text-align: right;">4,100</td></tr> <tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td style="text-align: center;">15</td><td style="text-align: center;">3,200 à 5,280</td><td style="text-align: right;">58,680</td></tr> <tr><td>Rédacteurs</td><td style="text-align: center;">16</td><td style="text-align: center;">2,200 à 5,200</td><td style="text-align: right;">39,800</td></tr> <tr><td>Commis de 1^{re} classe</td><td style="text-align: center;">10</td><td style="text-align: center;">2,200 à 3,400</td><td style="text-align: right;">29,460</td></tr> <tr><td> Id. de 2^e id.</td><td style="text-align: center;">2</td><td style="text-align: center;">1,800 et 1,900</td><td style="text-align: right;">3,700</td></tr> <tr><td> Id. de 3^e id.</td><td style="text-align: center;">4</td><td style="text-align: center;">1,500 et 1,600</td><td style="text-align: right;">6,300</td></tr> <tr><td>Dactylographes</td><td style="text-align: center;">7</td><td style="text-align: center;">1,500 à 2,400</td><td style="text-align: right;">12,000</td></tr> <tr><td>Expéditionnaires</td><td style="text-align: center;">2</td><td style="text-align: center;">1,700 et 1,900</td><td style="text-align: right;">3,600</td></tr> <tr><td>Buissiers de 1^{re} classe</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: center;">2,400 à 2,700</td><td style="text-align: right;">14,800</td></tr> <tr><td> Id. de 2^e —</td><td style="text-align: center;">3</td><td style="text-align: center;">1,900 et 2,100</td><td style="text-align: right;">6,100</td></tr> <tr><td> Id. de 3^e —</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: center;">1,500 à 1,600</td><td style="text-align: right;">9,100</td></tr> <tr><td>Expéditeurs</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: center;">1,200 à 2,100</td><td style="text-align: right;">9,300</td></tr> <tr><td>Concierges</td><td style="text-align: center;">2</td><td style="text-align: center;">700 et 1,200</td><td style="text-align: right;">1,900</td></tr> <tr><td>Garçons de bureau</td><td style="text-align: center;">8</td><td style="text-align: center;">1,200 et 1,500</td><td style="text-align: right;">9,900</td></tr> <tr><td>Nettoyeuses</td><td style="text-align: center;">6</td><td style="text-align: center;">800 et 850</td><td style="text-align: right;">4,850</td></tr> <tr><td>Agents temporaires</td><td style="text-align: center;">21</td><td style="text-align: center;">800 à 2,000</td><td style="text-align: right;">30,200</td></tr> <tr><td>Indemnités diverses</td><td style="text-align: center;">»</td><td style="text-align: center;">»</td><td style="text-align: right;">16,820</td></tr> <tr><td>Augmentations de traitement Nominations, promo- tions (1909-1910).</td><td style="text-align: center;">»</td><td style="text-align: center;">»</td><td style="text-align: right;">19,857</td></tr> <tr><td colspan="3"></td><td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">516,667</td></tr> </tbody> </table>				NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1909.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1909.)	DÉPENSES.	Directeurs généraux	5	9,000 et 10,000	48,000	Directeurs	8	7,000 à 9,600	66,860	Chefs de division	11	5,500 à 6,500	63,500	Chefs de bureau	11	4,200 à 6,000	49,200	Bibliothécaire	1	6,500	6,500	Bibliothécaire-adjoint	1	2,200	2,200	Économe des bureaux	1	4,100	4,100	Sous-chefs de bureau	15	3,200 à 5,280	58,680	Rédacteurs	16	2,200 à 5,200	39,800	Commis de 1 ^{re} classe	10	2,200 à 3,400	29,460	Id. de 2 ^e id.	2	1,800 et 1,900	3,700	Id. de 3 ^e id.	4	1,500 et 1,600	6,300	Dactylographes	7	1,500 à 2,400	12,000	Expéditionnaires	2	1,700 et 1,900	3,600	Buissiers de 1 ^{re} classe	6	2,400 à 2,700	14,800	Id. de 2 ^e —	3	1,900 et 2,100	6,100	Id. de 3 ^e —	6	1,500 à 1,600	9,100	Expéditeurs	6	1,200 à 2,100	9,300	Concierges	2	700 et 1,200	1,900	Garçons de bureau	8	1,200 et 1,500	9,900	Nettoyeuses	6	800 et 850	4,850	Agents temporaires	21	800 à 2,000	30,200	Indemnités diverses	»	»	16,820	Augmentations de traitement Nominations, promo- tions (1909-1910).	»	»	19,857				516,667
	NOMBRE actuel d'agents. (1 ^{er} juill. 1909.)	TRAITEMENTS annuels. (1 ^{er} juillet 1909.)	DÉPENSES.																																																																																																									
Directeurs généraux	5	9,000 et 10,000	48,000																																																																																																									
Directeurs	8	7,000 à 9,600	66,860																																																																																																									
Chefs de division	11	5,500 à 6,500	63,500																																																																																																									
Chefs de bureau	11	4,200 à 6,000	49,200																																																																																																									
Bibliothécaire	1	6,500	6,500																																																																																																									
Bibliothécaire-adjoint	1	2,200	2,200																																																																																																									
Économe des bureaux	1	4,100	4,100																																																																																																									
Sous-chefs de bureau	15	3,200 à 5,280	58,680																																																																																																									
Rédacteurs	16	2,200 à 5,200	39,800																																																																																																									
Commis de 1 ^{re} classe	10	2,200 à 3,400	29,460																																																																																																									
Id. de 2 ^e id.	2	1,800 et 1,900	3,700																																																																																																									
Id. de 3 ^e id.	4	1,500 et 1,600	6,300																																																																																																									
Dactylographes	7	1,500 à 2,400	12,000																																																																																																									
Expéditionnaires	2	1,700 et 1,900	3,600																																																																																																									
Buissiers de 1 ^{re} classe	6	2,400 à 2,700	14,800																																																																																																									
Id. de 2 ^e —	3	1,900 et 2,100	6,100																																																																																																									
Id. de 3 ^e —	6	1,500 à 1,600	9,100																																																																																																									
Expéditeurs	6	1,200 à 2,100	9,300																																																																																																									
Concierges	2	700 et 1,200	1,900																																																																																																									
Garçons de bureau	8	1,200 et 1,500	9,900																																																																																																									
Nettoyeuses	6	800 et 850	4,850																																																																																																									
Agents temporaires	21	800 à 2,000	30,200																																																																																																									
Indemnités diverses	»	»	16,820																																																																																																									
Augmentations de traitement Nominations, promo- tions (1909-1910).	»	»	19,857																																																																																																									
			516,667																																																																																																									
b.	»	Traitements de disponibilité 3,445 »																																																																																																										
A REPORTER. . . fr.																																																																																																												

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
21,000	21,000	.	.	21,000	12,250 .	
520,110	516,110	4,000	.	499,540	471,485 75	
541,110	537,110	4,000	.	520,540	483,755 75	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
541,110	557,110	4,000	»	520,540 »	485,755 75	
64,000	64,000	»	»	28,000 »	58,000 »	
7,000	7,000	»	»	7,090 04	4,999 85	
5,000	6,000	»	1,000	6,000 »	4,717 70	
617,110	614,110	4,000	1,000	561,430 04	551,451 50	
AUGMENTATION. . fr.		5,000 »				
150,000	109,200	20,800	»	109,200 »	150,526 96	
162,200	162,200	»	»	170,000 »	166,315 47	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	20,000 »	
797	797	»	»	797 »	797 »	
67,600	67,600	»	»	67,600 »	65,594 »	
580,597	559,797	20,800	»	567,597 »	583,231 43	
AUGMENTATION. . fr.		20,800 »				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
292,850	292,850	»	»	292,850	276,849 22	
25,000	25,000	»	»	25,000	22,000 »	a) Concours décennal de philologie et concours quinquennal de littérature néerlandaise.
118,700	118,700	»	»	118,700	117,268 38	
436,550	436,550	»	»	436,550	416,117 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																	
				REPORT. fr.																																																															
	a.	Académie royale flamande de langue et de littérature : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité.		9,200 »																																																															
14			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,200</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td>9,200</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	1	6,000	1	2,200	1	1,000		»		9,200																																																				
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.																																																																		
1	6,000																																																																		
1	2,200																																																																		
1	1,000																																																																		
	»																																																																		
	9,200																																																																		
	b.	Jetons de présence		7,000 »																																																															
	c.	Frais d'impression; prix des concours		15,470 »																																																															
	d.	Chauffage, éclairage et frais d'entretien des locaux; frais divers		750 »																																																															
	e.	Publication des anciens monuments de la littérature flamande		5,000 »																																																															
15	»	Observatoire royal : personnel; salaire des gens de service; traitements de disponibilité . . .																																																																	
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,250</td> <td>8,250</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>7,500 et 9,000</td> <td>16,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,600</td> <td>6,600</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>5,000 à 5,500</td> <td>15,500</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>3,200 à 4,000</td> <td>14,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>3,600 et 4,000</td> <td>7,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,800</td> <td>5,600</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>3,000 à 5,500</td> <td>9,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,600</td> <td>2,600</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>17,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400</td> <td>1,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,400</td> <td>2,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>800</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>800</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Indemnités aux stagiaires</td> <td>14,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Nominations, promotions, etc.</td> <td>5,275</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>131,225</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	1	8,250	8,250	2	7,500 et 9,000	16,500	1	6,600	6,600	3	5,000 à 5,500	15,500	4	3,200 à 4,000	14,000	2	3,600 et 4,000	7,600	1	3,800	5,600	5	3,000 à 5,500	9,500	1	2,600	2,600	12	1,200 à 1,800	17,400	1	2,000	2,000	1	1,600	1,600	1	1,400	1,400	1	800	800	2	1,400	2,800	1	800	800		Traitements de disponibilité	800		Indemnités aux stagiaires	14,400		Nominations, promotions, etc.	5,275			131,225	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																	
1	8,250	8,250																																																																	
2	7,500 et 9,000	16,500																																																																	
1	6,600	6,600																																																																	
3	5,000 à 5,500	15,500																																																																	
4	3,200 à 4,000	14,000																																																																	
2	3,600 et 4,000	7,600																																																																	
1	3,800	5,600																																																																	
5	3,000 à 5,500	9,500																																																																	
1	2,600	2,600																																																																	
12	1,200 à 1,800	17,400																																																																	
1	2,000	2,000																																																																	
1	1,600	1,600																																																																	
1	1,400	1,400																																																																	
1	800	800																																																																	
2	1,400	2,800																																																																	
1	800	800																																																																	
	Traitements de disponibilité	800																																																																	
	Indemnités aux stagiaires	14,400																																																																	
	Nominations, promotions, etc.	5,275																																																																	
		131,225																																																																	
16	»	Observatoire royal : frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions																																																																	
				A REPORTER. fr.																																																															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
436,550	436,550	»	»	436,550	416,117 60	
37,400	37,400	»	»	37,400	37,400	
151,225	151,225	»	»	140,927 30	126,403 83	
94,900	94,900	»	»	96,465 70	97,900	
700,075	700,075	»	»	711,543	677,821 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																
		REPORT. fr.																																																																																
17	»	Bibliothèque royale : personnel; traitements de disponibilité; rédaction du catalogue général. (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)																																																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Conservateur en chef</td> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Administrateur-inspecteur</td> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>Conservateurs</td> <td>3</td> <td>5,500</td> <td>16,500</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>5,000</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>Conservateur adjoint</td> <td>1</td> <td>4,500</td> <td>4,500</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>2</td> <td>3,700</td> <td>7,400</td> </tr> <tr> <td>Employé de 1^{re} classe</td> <td>1</td> <td>3,400</td> <td>3,400</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>2</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Employés de 2^e classe</td> <td>5</td> <td>2,600</td> <td>13,000</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>2</td> <td>2,200</td> <td>4,400</td> </tr> <tr> <td>Commis aux écritures</td> <td>1</td> <td>2,400</td> <td>2,400</td> </tr> <tr> <td>Id.</td> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Mouleur</td> <td>1</td> <td>2,000</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Huissiers de 1^{re} classe</td> <td>13</td> <td>1,600 à 1,080</td> <td>22,480</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td>5</td> <td>1,200 à 1,500</td> <td>6,100</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1</td> <td>1,200</td> <td>1,200</td> </tr> <tr> <td>Indemnités aux stagiaires; secours</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>2,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités au personnel des séances du soir. Nominations, pro- motions, etc. (1909-1910).</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>37,520</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">147,700</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Conservateur en chef	1	7,000	7,000	Administrateur-inspecteur	1	5,000	5,000	Conservateurs	3	5,500	16,500	Id.	1	5,000	5,000	Conservateur adjoint	1	4,500	4,500	Id.	2	3,700	7,400	Employé de 1 ^{re} classe	1	3,400	3,400	Id.	2	3,000	6,000	Employés de 2 ^e classe	5	2,600	13,000	Id.	2	2,200	4,400	Commis aux écritures	1	2,400	2,400	Id.	1	2,000	2,000	Mouleur	1	2,000	2,000	Huissiers de 1 ^{re} classe	13	1,600 à 1,080	22,480	Id. de 2 ^e classe	5	1,200 à 1,500	6,100	Concierge	1	1,200	1,200	Indemnités aux stagiaires; secours	»	»	2,000	Indemnités au personnel des séances du soir. Nominations, pro- motions, etc. (1909-1910).	»	»	37,520				147,700
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																															
Conservateur en chef	1	7,000	7,000																																																																															
Administrateur-inspecteur	1	5,000	5,000																																																																															
Conservateurs	3	5,500	16,500																																																																															
Id.	1	5,000	5,000																																																																															
Conservateur adjoint	1	4,500	4,500																																																																															
Id.	2	3,700	7,400																																																																															
Employé de 1 ^{re} classe	1	3,400	3,400																																																																															
Id.	2	3,000	6,000																																																																															
Employés de 2 ^e classe	5	2,600	13,000																																																																															
Id.	2	2,200	4,400																																																																															
Commis aux écritures	1	2,400	2,400																																																																															
Id.	1	2,000	2,000																																																																															
Mouleur	1	2,000	2,000																																																																															
Huissiers de 1 ^{re} classe	13	1,600 à 1,080	22,480																																																																															
Id. de 2 ^e classe	5	1,200 à 1,500	6,100																																																																															
Concierge	1	1,200	1,200																																																																															
Indemnités aux stagiaires; secours	»	»	2,000																																																																															
Indemnités au personnel des séances du soir. Nominations, pro- motions, etc. (1909-1910).	»	»	37,520																																																																															
			147,700																																																																															
18	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. (Y compris une somme de 14,500 francs en charge temporaire.)																																																																																
19	»	Musée royal d'histoire naturelle : personnel et frais d'études des collections; traitements de disponibilité																																																																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td>1</td> <td>7,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Conservateurs</td> <td>6</td> <td>5,000 à 7,200</td> <td>56,900</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td>1</td> <td>4,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td>2</td> <td>2,000</td> <td>4,000</td> </tr> <tr> <td>Préparateurs</td> <td>5</td> <td>2,000 à 2,640</td> <td>11,680</td> </tr> <tr> <td>Aide-préparateur</td> <td>1</td> <td>1,600</td> <td>1,600</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>22</td> <td>1,200 à 1,920</td> <td>51,260</td> </tr> <tr> <td>Concierges</td> <td>2</td> <td>1,500 et 1,400</td> <td>2,700</td> </tr> <tr> <td>Nominations, promotions et frais d'études des collections</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>17,960</td> </tr> <tr> <td>Traitements de disponibilité</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="border-top: 1px solid black;">117,100</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.	Directeur	1	7,000	7,000	Conservateurs	6	5,000 à 7,200	56,900	Agent comptable	1	4,000	4,000	Commis	2	2,000	4,000	Préparateurs	5	2,000 à 2,640	11,680	Aide-préparateur	1	1,600	1,600	Surveillants	22	1,200 à 1,920	51,260	Concierges	2	1,500 et 1,400	2,700	Nominations, promotions et frais d'études des collections	»	»	17,960	Traitements de disponibilité	»	»	»				117,100																																
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.	MONTANT de la dépense.																																																																															
Directeur	1	7,000	7,000																																																																															
Conservateurs	6	5,000 à 7,200	56,900																																																																															
Agent comptable	1	4,000	4,000																																																																															
Commis	2	2,000	4,000																																																																															
Préparateurs	5	2,000 à 2,640	11,680																																																																															
Aide-préparateur	1	1,600	1,600																																																																															
Surveillants	22	1,200 à 1,920	51,260																																																																															
Concierges	2	1,500 et 1,400	2,700																																																																															
Nominations, promotions et frais d'études des collections	»	»	17,960																																																																															
Traitements de disponibilité	»	»	»																																																																															
			117,100																																																																															
20	»	Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des <i>Annales du Musée</i> . (Y compris une somme de 16,000 francs en charge temporaire.)																																																																																
		A REPORTER. fr.																																																																																

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
	AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
700,075	»	»	711,543	» 677,821 45	
157,700	10,000	»	157,700	» 127,799 96	
175,600	50,000	»	175,600	» 132,273 79	
117,100	»	»	117,100	» 114,586 55	
0 70,450	10,000	»	70,450	» 80,449 98	
5 1,200,925	70,000	»	1,212,195	» 1,132,931 71	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,270,925	1,200,925	70,000	»	1,212,195 »	1,132,951 71	
92,150	92,150	»	»	90,600 »	90,599 90	
12,600	10,200	2,400	»	10,200 »	10,199 60	
89,100	87,500	1,600	»	89,050 »	88,566 50	
1,464,775	1,590,775	74,000	»	1,402,045 »	1,522,097 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. . . fr.
24	a.	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.</i>) 15,700 »
	b.	Recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. 5,000 »
	c.	Inspection des archives communales. 2,000 »
25	»	Échanges littéraires internationaux
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.		
26	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : traitement du secrétaire
27	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers
28	»	Traitements du personnel enseignant et du personnel administratif des deux universités de l'État; traitements de disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargé d'un service extra-universitaire
29	»	Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques.
	a.	Bourses universitaires; bourses de voyage ou subsides éventuels en faveur de lauréats qui n'ont pu obtenir une de ces bourses; frais de concours pour la collation des bourses . 111,000 »
30	b.	Commission pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des universités belges; frais divers et indemnité du secrétaire 2,000 »
	c.	Bourses de voyage destinées aux porteurs de diplômes scientifiques universitaires . 9,000 »
51	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres des jurys
52	»	Jurys d'examen constitués par le Gouvernement pour la collation des grades académiques : matériel; salaire des huissiers
53	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires : frais de voyage et indemnités de vacation aux membres du jury. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale (art. 17, littéra f, de la loi du 12 avril 1894)
54	»	Jury d'homologation et d'examen institué en exécution de l'article 7 de la loi du 10 avril 1890 : matériel; salaire de l'huissier et frais divers. Frais du jury d'homologation siégeant en matière électorale.
55	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : frais de route et de séjour et indemnités de séance aux membres. Matériel de la Commission
56	»	Commission d'entérinement des diplômes académiques : indemnité du secrétaire adjoint
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,464,775	1,590,775	74,000	»	1,402,045	1,322,097 51	
20,700	24,700	»	4,000	24,700	24,569 32	
92,500	17,900	4,600	»	17,900	16,500 »	
1,507,975	1,453,375	78,600	4,000	1,444,645	1,365,166 83	
AUGMENTATION. fr.		74,600				
1,000	1,000	»	»	1,000	999 99	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,998 98	
1,895,680	1,895,680	»	»	1,810,178 02	1,800,568 65	
685,385	665,535	19,850	»	714,535	628,775 11	
122,000	122,000	»	»	123,310 80	117,992 55	
60,000	60,000	»	»	69,559 30	65,050 40	
5,000	5,000	»	»	5,822	4,892 30	
9,500	9,500	»	»	11,553	10,951 40	
1,000	1,000	»	»	3,277 35	985 50	
5,100	5,600	»	500	5,600	7,897 10	
2,000	1,500	500	»	1,500	1,599 92	
2,788,665	2,768,815	20,350	500	2,748,155 47	2,641,511 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
37	»	Frais du concours universitaire : impression des mémoires couronnés et d'autres ouvrages intéressant les universités
38	»	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du personnel des universités, et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. Souscriptions
	»	Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur la situation de l'enseignement supérieur donné aux frais de l'Etat (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
ENSEIGNEMENT MOYEN.		
39	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : traitement du secrétaire et du bibliothécaire
40	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen : frais de route et de séjour des membres du Conseil; impressions, autographes, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil. Bibliothèque : acquisition d'ouvrages et reliures. Dépenses et frais divers. Frais de la Commission de réforme de l'enseignement moyen. (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.</i>)
41	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique; contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : traitements du personnel, indemnités
42	»	Inspection des établissements d'instruction moyenne, des cours de dessin, des cours d'ouvrages manuels, de l'enseignement de la gymnastique et de la musique (service mixte avec l'Administration de l'Enseignement primaire); contrôle de la comptabilité des secrétaires-trésoriers des établissements d'enseignement moyen de l'État : frais de route et de séjour; rémunérations; missions; frais de bureau
		Traitements ou indemnités du personnel des sections normales d'enseignement moyen du degré inférieur :
43	a.	Pour garçons, à Nivelles et à Gand 52,550 »
	b.	Pour filles, à Bruxelles et à Liège 52,550 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,788,665	2,768,815	20,350	500	2,748,135 47	2,641,511 84	
18,000	18,000	»	»	18,603 20	16,360 85	
21,000	21,000	»	»	21,000 »	20,997 90	
»	»	»	»	2,300 »	»	
2,827,665	2,807,815	20,350	500	2,790,258 67	2,678,870 59	
AUGMENTATION. . fr.		19,850 »				
2,000	2,000	»	»	2,000 »	1,999 92	
12,920	12,920	»	»	12,920 »	11,757 75	
65,900	65,900	»	»	65,900 »	58,241 65	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	16,163 50	
105,100	106,000	»	900	108,000 »	106,798 76	
205,920	206,820	»	900	208,820 »	194,961 58	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
208,920	206,820	»	900	208,820	» 194,961 58	
11,000	11,000	»	»	11,000	» 11,460 91	
68,000	68,000	»	»	68,000	» 88,444 60	
4,000	4,000	»	»	4,000	» 1,987 03	
»	»	»	»	4,000	» 3,987 87	
4,304,800	4,304,800	»	»	4,256,880	» 4,165,464 58	
4,590,420	4,891,320	»	900	4,540,170	» 4,456,296 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
48	»	Bourses aux élèves des écoles moyennes de l'État et des écoles moyennes patronnées
49	a.	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons : subsides aux provinces et aux communes. . . . 178,548 »
	b.	Part d'intervention de l'État dans le paiement des traitements de disponibilité des professeurs de l'ancien collège communal d'Ypres, supprimé. . . . 560 »
50	»	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles : subsides
51	»	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne : frais de route, de séjour et de vacation des délégués; indemnités aux membres des jurys et aux personnes adjointes à ces jurys. Impressions, fournitures et frais divers
52	»	Indemnité à un professeur de l'enseignement moyen du premier degré sans emploi.
53	»	Traitements de disponibilité des membres du personnel administratif et enseignant des établissements normaux d'instruction moyenne, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'État et des inspecteurs de ces établissements.
54	a.	Publication d'ouvrages classiques; encouragements; subsides; souscriptions. . . . 10,000 »
	b.	Acquisition d'ouvrages et achats divers intéressant le service spécial de l'enseignement moyen. Frais d'impressions intéressant exclusivement ce service 4,000 »
	c.	Missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen. Indemnités; frais de voyage 6,000 »
55	»	Frais de publication du dix-neuvième rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen
»	»	Frais de publication de l'annuaire du personnel de l'enseignement moyen de l'État (pour mémoire)
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,590,420	4,591,520	»	900	4,549,170	4,456,296 58	
54,500	54,500	»	»	55,489 54	52,725 »	
178,908	178,908	»	»	178,908	177,686 22	
45,900	45,900	»	»	45,900	42,054 97	
28,500	28,500	»	»	29,510 46	28,453 92	
2,000	2,000	»	»	2,000	2,000 »	
95,000	95,000	»	»	95,000	81,450 94	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,986 20	
5,500	»	5,500	»	»	5,499 82	
»	»	»	»	1,500	»	
4,998,728	4,994,128	5,500	900	4,955,278	4,826,133 62	
AUGMENTATION . . fr.		4,600 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																															
CHAPITRE VI.																																																																	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.																																																																	
56	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : traitements des secrétaires et du bibliothécaire																																																															
57	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire : frais de route aux membres; jetons de présence aux membres et aux fonctionnaires appelés à prendre part aux travaux du Conseil; impressions, autographies, copies et autres travaux ordonnés par ledit Conseil; acquisitions d'ouvrages, reliures, dépenses et frais divers																																																															
58	»	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales; traitements des inspecteurs principaux; traitements des inspecteurs cantonaux. Traitement de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires. Traitements de disponibilité.																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th data-bbox="395 992 671 1014">DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th data-bbox="707 969 778 1037">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="810 992 874 1014">CLASSE.</th> <th data-bbox="922 981 1026 1037">TRAITEMENT par an.</th> <th data-bbox="1058 969 1145 1037">MONTANT de la dépense.</th> <th data-bbox="1209 992 1337 1014">Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="357 1081 699 1104">Inspecteurs des écoles normales</td> <td data-bbox="738 1081 754 1104">2</td> <td data-bbox="842 1081 858 1104">»</td> <td data-bbox="962 1081 1018 1104">7,000</td> <td data-bbox="1074 1081 1137 1104">14,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1126 699 1149">Inspectrice des écoles normales</td> <td data-bbox="738 1126 754 1149">1</td> <td data-bbox="842 1126 858 1149">»</td> <td data-bbox="962 1126 1018 1149">2,000</td> <td data-bbox="1074 1126 1137 1149">2,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1171 699 1193">Vérificateur des éconômats</td> <td data-bbox="738 1171 754 1193">1</td> <td data-bbox="842 1171 858 1193">»</td> <td data-bbox="962 1171 1018 1193">6,000</td> <td data-bbox="1074 1171 1137 1193">6,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1216 699 1238">Inspecteurs principaux</td> <td data-bbox="730 1216 754 1238">18</td> <td data-bbox="842 1216 858 1238">»</td> <td data-bbox="914 1216 1042 1238">5,000 à 7,500</td> <td data-bbox="1058 1216 1137 1238">105,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1261 699 1283">Inspecteurs cantonaux</td> <td data-bbox="730 1261 754 1283">85</td> <td data-bbox="842 1261 858 1283">»</td> <td data-bbox="914 1261 1042 1283">3,000 à 4,500</td> <td data-bbox="1058 1261 1137 1283">309,750</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1305 699 1350">Agent contrôleur des projets de constructions scolaires</td> <td data-bbox="738 1305 754 1328">1</td> <td data-bbox="842 1305 858 1328">»</td> <td data-bbox="962 1305 1018 1328">3,000</td> <td data-bbox="1074 1305 1137 1328">3,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1373 699 1395">Disponibilité</td> <td data-bbox="738 1373 754 1395">2</td> <td data-bbox="842 1373 858 1395">»</td> <td data-bbox="962 1373 1018 1395">»</td> <td data-bbox="1074 1373 1137 1395">4,250</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="357 1417 699 1440">Augmentations de traitement</td> <td data-bbox="738 1417 754 1440">»</td> <td data-bbox="842 1417 858 1440">»</td> <td data-bbox="962 1417 1018 1440">»</td> <td data-bbox="1074 1417 1137 1440">»</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"></td> <td data-bbox="1058 1473 1137 1496" style="border-top: 1px solid black;">444,500</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Inspecteurs des écoles normales	2	»	7,000	14,000		Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000		Vérificateur des éconômats	1	»	6,000	6,000		Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	105,500		Inspecteurs cantonaux	85	»	3,000 à 4,500	309,750		Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	3,000	3,000		Disponibilité	2	»	»	4,250		Augmentations de traitement	»	»	»	»						444,500	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																												
Inspecteurs des écoles normales	2	»	7,000	14,000																																																													
Inspectrice des écoles normales	1	»	2,000	2,000																																																													
Vérificateur des éconômats	1	»	6,000	6,000																																																													
Inspecteurs principaux	18	»	5,000 à 7,500	105,500																																																													
Inspecteurs cantonaux	85	»	3,000 à 4,500	309,750																																																													
Agent contrôleur des projets de constructions scolaires	1	»	3,000	3,000																																																													
Disponibilité	2	»	»	4,250																																																													
Augmentations de traitement	»	»	»	»																																																													
				444,500																																																													
a.		Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des éconômats des écoles normales			8,200	»																																																											
b.		Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services :																																																															
		1° Aux inspecteurs principaux			45,000	»																																																											
59		2° Aux inspecteurs cantonaux			120,000	»																																																											
		3° Aux inspectrices déléguées			28,000	»																																																											
	c.	Indemnités de résidence à des inspecteurs cantonaux			3,600	»																																																											
	d.	Frais de voyage de l'agent contrôleur des projets de constructions scolaires			2,000	»																																																											
	e.	Fourniture d'imprimés et d'autographies pour le service de l'inspection scolaire			1,500	»																																																											
60	a.	Traitements des inspecteurs diocésains principaux et des inspecteurs diocésains des écoles primaires			120,300	»																																																											
	b.	Frais de route et de séjour des délégués des chefs des cultes protestant et israélite			800	»																																																											
A REPORTER.					fr																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,000	2,000	»	»	2,000	1,999 92	
4,500	4,500	»	»	4,500	4,492 24	
444,500	436,500	8,000	»	436,500	424,611 30	
206,300	206,300	»	»	206,300	202,133 34	
121,100	121,100	»	»	121,100	120,300 »	
778,400	770,400	8,000	»	770,400	753,537 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																															
		REPORT. . . . fr.																																																																																																															
	a.	Traitements et indemnités du personnel des établissements normaux de l'État . . . 626,650 »																																																																																																															
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉSIGNATION PAR GRADES.</th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>CLASSE.</th> <th>TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1^{er} juill. 1898).</th> <th>INDEMNITÉS du chef de logement et de cours données par les agents en dehors de leurs attribution.</th> <th>MONTANT de la dépense.</th> <th>Observations.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'instituteurs :</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>4,000 à 5,400</td> <td>3,000</td> <td>34,778</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économés</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>2,200 » 3,400</td> <td>3,560</td> <td>22,660</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>82</td> <td>»</td> <td>2,400 » 4,400</td> <td>»</td> <td>209,900</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>21</td> <td>»</td> <td>1,400 » 2,500</td> <td>3,100</td> <td>37,950</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>15</td> <td>»</td> <td>900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>17,100</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Écoles normales d'institutrices :</td> </tr> <tr> <td>Directrices</td> <td>6</td> <td>»</td> <td>3,400 à 4,400</td> <td>1,000</td> <td>26,220</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Économés</td> <td>6</td> <td>»</td> <td>1,800 » 3,000</td> <td>1,500</td> <td>15,280</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Régentes et professeurs</td> <td>71</td> <td>»</td> <td>2,400 » 4,000</td> <td>»</td> <td>198,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Maitresses d'études</td> <td>21</td> <td>»</td> <td>1,200 » 2,100</td> <td>2,870</td> <td>40,540</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td>10</td> <td>»</td> <td>900 » 1,400</td> <td>»</td> <td>10,800</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires</td> <td>615,228</td> <td>15,422</td> </tr> <tr> <td colspan="5"></td> <td>TOTAL . . .</td> <td>626,650</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours données par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.	Écoles normales d'instituteurs :							Directeurs	7	»	4,000 à 5,400	3,000	34,778		Économés	7	»	2,200 » 3,400	3,560	22,660		Professeurs	82	»	2,400 » 4,400	»	209,900		Surveillants	21	»	1,400 » 2,500	3,100	37,950		Gens de service	15	»	900 » 1,400	»	17,100		Écoles normales d'institutrices :							Directrices	6	»	3,400 à 4,400	1,000	26,220		Économés	6	»	1,800 » 3,000	1,500	15,280		Régentes et professeurs	71	»	2,400 » 4,000	»	198,200		Maitresses d'études	21	»	1,200 » 2,100	2,870	40,540		Gens de service	10	»	900 » 1,400	»	10,800		Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					615,228	15,422						TOTAL . . .	626,650	
DÉSIGNATION PAR GRADES.	NOMBRE d'agents.	CLASSE.	TRAITEMENT par an (taux prévu par l'arrêté royal du 1 ^{er} juill. 1898).	INDEMNITÉS du chef de logement et de cours données par les agents en dehors de leurs attribution.	MONTANT de la dépense.	Observations.																																																																																																											
Écoles normales d'instituteurs :																																																																																																																	
Directeurs	7	»	4,000 à 5,400	3,000	34,778																																																																																																												
Économés	7	»	2,200 » 3,400	3,560	22,660																																																																																																												
Professeurs	82	»	2,400 » 4,400	»	209,900																																																																																																												
Surveillants	21	»	1,400 » 2,500	3,100	37,950																																																																																																												
Gens de service	15	»	900 » 1,400	»	17,100																																																																																																												
Écoles normales d'institutrices :																																																																																																																	
Directrices	6	»	3,400 à 4,400	1,000	26,220																																																																																																												
Économés	6	»	1,800 » 3,000	1,500	15,280																																																																																																												
Régentes et professeurs	71	»	2,400 » 4,000	»	198,200																																																																																																												
Maitresses d'études	21	»	1,200 » 2,100	2,870	40,540																																																																																																												
Gens de service	10	»	900 » 1,400	»	10,800																																																																																																												
Augmentations de traitement aux agents, au cours de l'exercice, et indemnités aux agents intérimaires					615,228	15,422																																																																																																											
					TOTAL . . .	626,650																																																																																																											
	b.	Traitements de disponibilité des membres du personnel des établissements normaux de l'État 35,000 »																																																																																																															
	c.	Cours normaux temporaires et conférences d'initiation : 1° pour le personnel de l'inspection et pour celui des écoles normales primaires ; 2° pour les instituteurs et les institutrices des écoles communales, des écoles adoptées et des écoles privées subsidiées. Indemnités aux personnes chargées de ces cours et conférences ou appelées à y assister. Indemnités aux membres des jurys chargés des examens de capacité pour l'enseignement de diverses branches ayant fait l'objet de cours normaux temporaires. Frais divers 29,500 »																																																																																																															
	d.	Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir une partie des frais des écoles d'application 170,000 »																																																																																																															
61	»	Frais des jurys d'admission dans les écoles normales primaires de l'État ; frais des jurys de sortie dans les écoles normales de l'État, ainsi que dans les écoles normales agréées ; frais des jurys d'examen d'instituteur établis en vertu de l'article 9 de la loi organique de l'enseignement primaire (1884-1893). Frais de jury d'examen pour le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire ; frais des cours frœbeliens et des jurys chargés d'entériner ou de délivrer le diplôme d'institutrice gardienne																																																																																																															
62	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'Administration de l'Enseignement primaire																																																																																																															
63	»	Amélioration et location des locaux et matériel des écoles normales primaires de l'État																																																																																																															
64	»	Bourses aux élèves des écoles normales de l'État et des écoles normales agréées. Subsides aux écoles normales agréées																																																																																																															
65	a.	Frais des conférences des instituteurs 157,000 »																																																																																																															
66	b.	Récompenses aux instituteurs primaires communaux, adoptés ou subsidiés, qui donnent avec le plus de succès l'enseignement théorique et pratique des notions d'agriculture ; frais de visite des écoles tenues par les instituteurs concurrents ; frais du jury ; frais divers 50,000 »																																																																																																															
					A REPORTER. . . . fr.																																																																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
778,400	770,400	8,000	»	770,400 »	755,537 »	
861,150	861,150	»	»	858,150 »	845,280 54	
25,000	25,000	»	»	28,000 »	24,857 67	
6,000	6,000	»	»	6,000 »	5,999 87	
78,000	78,000	»	»	78,000 »	77,729 41	
500,000	500,000	»	»	500,000 »	299,341 »	
207,000	207,000	»	»	210,500 »	207,707 20	
2,255,550	2,247,550	8,000	»	2,251,050 »	2,212,452 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
67	»	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et de plans-types.
68	»	Service annuel ordinaire de l'instruction primaire : subsides à répartir, conformément aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1893, entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées non adoptées réunissant les conditions légales d'adoption.
69	»	Subsides complémentaires à accorder en exécution des 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e alinéas de l'article 8 de la loi organique de 1884-1893 : 1 ^o aux communes; 2 ^o aux écoles adoptées d'office dont l'adoption a cessé en vertu de ladite loi. — Subsides extraordinaires à allouer, dans des cas tout à fait exceptionnels, par application du 8 ^e alinéa de l'article susmentionné. (<i>Une somme de 50,000 francs au maximum pourra être transférée de l'article 69 à l'article 68.</i>)
70	»	Subsides pour l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires communales adoptées ou privées subsidiées pour garçons
71	»	Part de l'État dans les augmentations de traitement légalement obligatoires accordées à des instituteurs communaux ou adoptés, pour l'exercice 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs
72	»	Part de l'État dans les indemnités accordées aux instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs communaux ou adoptés, malades, pour l'exercice 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs
73	»	Part de l'État dans les traitements de disponibilité d'instituteurs primaires communaux ou adoptés pour 1910 et exceptionnellement pour les exercices antérieurs.
74	»	Part de l'État dans les frais de l'enseignement religieux donné par des délégués des ministres du culte aux élèves des écoles primaires communales, en cas de refus du personnel enseignant de se charger de ce soin, et d'insuffisance du clergé paroissial.
75	»	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes. — Service annuel ordinaire des écoles d'adultes. (<i>Sont autorisés, éventuellement, les transferts de l'article 75 à l'article 68 et vice versa.</i>)
76	»	Musée scolaire national; personnel; traitements et indemnités
77	»	Musée scolaire national: matériel; frais d'administration; expositions pédagogiques en Belgique et à l'étranger
	a.	Publications intéressant l'instruction primaire; abonnements; souscriptions; acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques des écoles normales et pour les bibliothèques cantonales. 25,000 »
	b.	Frais des bibliothèques des conférences cantonales et des musées scolaires cantonaux; achat de collections et d'appareils; meubles; frais d'impression de catalogues; indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques et de la conservation des collections scientifiques 25,700 »
	c.	Missions et frais de voyage dans l'intérêt du service de l'enseignement primaire 7,250 »
79	»	Vingt-deuxième rapport triennal sur la situation de l'enseignement primaire (années 1906, 1907 et 1908); achat et envoi d'exemplaires; frais de reliure
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,255,550	2,247,550	8,000	"	2,251,050	2,212,452 49	
100,000	100,000	"	"	100,000	99,982	
12,051,000	11,771,000	280,000	"	11,515,000	11,272,240	
950,000	950,000	"	"	950,000	908,501	
20,000	20,000	"	"	20,000	16,802	
4,800,000	4,800,000	"	"	4,800,000	4,455,525	
145,000	145,000	"	"	145,000	134,914 32	
140,000	185,000	"	45,000	185,000	156,772 79	
20,000	20,000	"	"	16,500	6,197 46	
2,882,000	2,852,000	30,000	"	2,852,000	2,555,660	
9,200	9,200	"	"	5,200	5,574 95	
4,500	4,500	"	"	8,500	7,775 98	
55,950	55,950	"	"	55,950	55,952 52	
9,500	"	9,500	"	"	9,514 87	
20,422,500	20,140,000	282,500	45,000	19,884,000	18,877,245 08	
AUGMENTATION . . fr.		282,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
80	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 253,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
81	.	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge. (Y compris une somme de 40,000 francs en charge temporaire).
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
82	.	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
83	.	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
84	.	Inspection des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles
85	.	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
86	.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
87	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 18,937 »
88	.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	•	•	290,952 59	284,489 57	
140,000	100,000	40,000	»	84,000	139,966 54	
153,403	153,403	»	•	153,403	153,405 •	
243,000	243,000	•	•	256,536 94	244,999 15	
10,000	10,000	•	•	7,700	7,798 70	
1,000	1,000	•	•	•	•	
17,000	17,000	•	•	17,000	17,000 •	
58,957	38,957	•	•	23,500	53,800 78	
20,000	20,000	•	•	20,000	19,998 97	
900,542	860,342	40,000	•	853,074 53	901,438 31	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
89	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 56,850 »
	b.	Musée Wiertz : personnel et frais de surveillance. 4,500 »
90	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 441,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
91	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
92	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses
		<i>Monuments publics.</i>
93	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
94	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 115,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
95	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
96	»	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres fr. 6,200 »
97	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 14,000 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
98	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
99	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION-	DIMINUTION-			
900,542	860,542	40,000	»	835,074 55	901,458 51	
61,550	61,550	»	»	61,380 »	60,753 26	
115,700	115,700	»	»	115,700 »	115,615 79	
129,500	129,500	»	»	129,500 »	129,385 »	
95,000	95,000	»	»	95,000 »	117,885 70	
46,000	46,000	»	»	46,000 »	45,794 »	
125,000	125,000	»	»	125,000 »	125,000 »	
200,000	200,000	»	»	253,145 62	213,709 53	
17,500	17,500	»	»	17,500 »	17,300 »	
22,700	22,700	»	»	25,200 »	17,929 85	
7,500	7,500	»	»	7,604 85	4,997 50	
2,500	2,500	»	»	2,500 »	2,468 26	
1,722,892	1,682,892	40,000	»	1,695,575 »	1,752,291 20	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
100	.	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel. — Cours élémentaire de musique
101	.	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel.
102	.	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
103	.	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses de personnel et de matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 88,055 »
104	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 15,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 80,145 »
	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 »
105	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 »
106	.	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre des Sciences et des Arts.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
		CHAPITRE VIII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
107	.	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE VIII fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1910	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DEPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,722,892 »	1,682,892 »	40,000 »	»	1,695,575 »	1,752,291 20	
175,000 »	175,000 »	»	»	175,000 »	175,000 »	
90,750 »	90,750 »	»	»	90,750 »	90,750 »	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
60,595 »	60,595 »	»	»	54,052 »	54,052 »	
181,200 »	193,200 »	»	12,000 »	181,200 »	193,491 47	
44,000 »	44,000 »	»	»	9,000 »	8,442 46	
2,000 »	2,000 »	»	»	80 »	112 50	
2,503,457 »	2,275,437 »	40,000 »	12,000 »	2,263,437 »	2,553,819 03	
AUGMENTATION. . fr.		28,000 »				
6,000 »	18,000 »	»	12,000 »	6,000 »	4,720 11	
6,000 »	18,000 »	»	12,000 »	6,000 »	4,720 11	
DIMINUTION. . fr.		12,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
108	»	Enseignement supérieur. — Construction, amélioration et ameublement des locaux universitaires; matériel et outillage scientifique
	»	Enseignement moyen. — Construction et ameublement de locaux (<i>pour mémoire</i>)
109	»	Enseignement primaire. — Construction, ameublement, etc, de maisons d'école
110	»	Observatoire royal : perfectionnement de l'outillage scientifique; achèvement de travaux scientifiques; acquisition d'un mobilier complémentaire nécessaire au service astronomique.
	»	Subside au Bureau permanent d'études pour l'exploration des régions polaires (<i>pour mémoire</i>)
111	»	Participation de la Belgique aux travaux d'exploration hydrographique et biologique en exécution du programme du Conseil international pour l'exploration de la mer
	»	Musées royaux de peinture et de sculpture. — Complément du prix d'acquisition du portrait de Duquesnoy par Van Dyck (<i>pour mémoire</i>)
	»	Musées royaux. Acquisitions (<i>pour mémoire</i>)
	»	Musée des beaux-arts à Mons. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
	»	Aménagement d'un pavillon destiné à abriter les œuvres des artistes belges aux expositions internationales de la ville de Venise (<i>pour mémoire</i>)
	»	Subsides aux expositions projetées en 1907 en Belgique et à l'étranger (<i>pour mémoire</i>).
	»	Catalogue général des bibliothèques populaires, acquisition de fiches et de meubles (<i>pour mémoire</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
86,105	151,485 47	»	65,380 47	457,001 53	440,589 28	
»	20,000	»	20,000	20,000	53,599 94	
1,000,000	1,000,000	»	»	1,000,000	2,000,000	
22,000	22,000	»	»	22,000	22,000	
»	»	»	»	»	35,000	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,999 69	
»	100,000	»	100,000	»	»	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	56,250	
»	»	»	»	»	49,999 58	
»	»	»	»	»	40,000	
»	»	»	»	»	15,000	
1,126,105	1,511,485 47	»	185,380 47	1,517,001 53	2,710,438 49	
DIMINUTION . . . fr.		185,380 47				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Recapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Sciences et lettres
IV.	Enseignement supérieur
V.	Enseignement moyen
VI.	Enseignement primaire.
VII.	Beaux-arts.
VIII.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IX.	Services divers
TOTAUX fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
617,110 »	614,110 »	3,000 »	»	561,450 04	551,451 30	
580,597 »	389,797 »	20,800 »	»	367,597 »	385,231 45	
1,507,975 »	1,433,575 »	74,600 »	»	1,444,643 »	1,363,166 83	
2,827,665 »	2,807,815 »	19,850 »	»	2,790,258 67	2,678,870 59	
4,998,728 »	4,994,128 »	4,600 »	»	4,953,278 »	4,826,135 62	
20,422,500 »	20,140,000 »	282,500 »	»	19,884,000 »	18,877,245 08	
2,503,437 »	2,275,437 »	228,000 »	»	2,265,437 »	2,353,819 63	
6,000 »	18,000 »	»	12,000 »	6,000 »	1,720 11	
1,126,105 »	1,511,485 47	»	485,580 47	1,517,001 33	2,710,458 49	
34,190,117 »	55,954,147 47	455,580 »	197,380 47	53,787,625 04	55,726,075 08	
AUGMENTATION . . fr.		235,969 33				

(76)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DES SCIENCES.
ET DES ARTS
POUR L'EXERCICE 1910.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1909, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1911, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(78)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1906.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	6,000 »
Exécution du portrait de S. A. R. la Princesse Clémentine.	2) 40,000 »	40,000 »	»	26,000 »
Exécution de quatre hauts-reliefs en pierre représentant : l'Industrie, la Moisson, le Port et la Mine; ainsi que de cinq statues représentant : le Forgeron, le Mineur, le Semeur, l'Ancêtre et la Maternité	3) 146,000 »	146,000 »	»	96,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	4) 5,000 »	5,000 »	»	3,000 »
Acquisition de huit œuvres sculpturales de feu Julien Dillens.	5) 16,800 »	16,800 »	»	5,600 »
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt repré- sentant « L'Institution de la Toison d'Or »	6) 3,000 »	3,000 »	»	1,500 »
Exécution d'un groupe en marbre intitulé : « Les Sœurs de l'Illusion »	7) 45,000 »	45,000 »	»	30,000 »
Acquisition à M. Léon Frédéric de deux tableaux intitulés : 1° « Les Ages du paysan »; 2° « Jeunes paysannes reven- nant de la procession »	8) 22,000 »	22,000 »	»	22,000 »
Acquisition d'un tableau de M. Émile Claus intitulé : « La Récolte du lin »	9) 6,000 »	6,000 »	»	6,000 »
Groupe en bronze intitulé « Lutte équestre »	10) 50,000 »	50,000 »	»	»
A REPORTERfr.	349,800 »	349,800 »	»	196,100 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1907.	de 1908.	de 1909.	de 1910.	à venir.	
»	»	2,000 »	4,000 »	4,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	14,000 »	»	»	1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
25,000 »	25,000 »	»	»	»	2) Contrat du 10 novembre 1902 — M. Émile Waiters s'engage à exécuter ce portrait Le prix sera soldé au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	»	»	2,000 »	»	3) Contrat du 28 février 1905. — Feu Constantin Meunier s'était engagé à exécuter ces hauts-reliefs et statues, le tout conformément aux esquisses et modèles soumis au Gouvernement.
5,600 »	5,600 »	»	»	»	4) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, à solder comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 5,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
»	»	»	1,500 »	»	5) Contrat du 30 mai 1906. — Les héritiers de feu Julien Dillens cèdent huit œuvres pour la somme de 16,800 francs. Le paiement se fera par tiers en 1906, 1907 et 1908.
15,000 »	»	»	»	»	6) M. Lauwers est chargé de ce travail
»	»	»	»	»	7) M. Victor Rousseau s'est engagé à exécuter ce groupe en marbre. Une somme de 45,000 francs est affectée à ce travail. Le paiement se fera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. (Terminé.)
»	»	»	»	»	8) Contrat du 6 avril 1905. — M. Léon Frédéric cède à l'État ces deux tableaux au prix de 22,000 francs; cette somme a été payée par moitié en 1905 et en 1906.
»	»	»	»	»	9) Contrat du 15 mai 1905. — M. Émile Claus cède à l'État ce tableau au prix de 6,000 francs; le paiement s'est fait par moitié en 1905 et en 1906.
»	10,000 »	20,000 »	20,000 »	»	10) Contrat du 26 février 1908. M. le Comte Jacques de Lalaing cède à l'État ce groupe en bronze moyennant une somme de 50,000 francs, à solder comme suit : 10,000 francs en 1908; 20,000 — 1909; 20,000 — 1910.
45,600 »	40,600 »	36,000 »	27,500 »	4,000 »	

MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a.)	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1906.
REPORT . . . fr.	349,800 »	349,800 »	»	196,100 »
Ancien rétable de la chapelle de Herbais-sous-Piétrain . . .	41) 6,000 »	6,000 »	»	»
Tapiserie du XVI ^e siècle représentant : « Des bergers occupés à tondre leurs moutons »	42) 41,400 »	41,400 »	»	»
Tête égyptienne en calcaire peint et un petit baste en pierre dure	43) 8,500 »	8,500 »	»	»
Collection d'objets japonais, chinois et tonkinois	44) 38,871 »	38,871 »	»	»
Groupe en bronze intitulé « Hallali »	45) 10,000 »	10,000 »	»	»
TOTAL . . . fr.	424,571 »	424,571 »	»	196,100 »

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1907.	de 1908.	de 1909.	de 1910	à venir.	
45,000 »	40,600 »	36,000 »	27,500 »	4,000 »	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	»	2,000 »	2,000 »	2,000 »	11) Contrat du 9 janvier 1909. Le Conseil de fabrique de l'église de Piétrain cède un ancien rétable de la chapelle de Herbais moyennant la somme de 6,000 francs payable en trois annuités de 2,000 francs.
3,800 »	3,800 »	3,800 »	»	»	12) Contrat du 10 mai 1907. MM. Bacri frères, à Paris, cèdent cette tapisserie moyennant la somme de 11,500 francs payable en trois annuités de 3,800 francs.
3,000 »	3,000 »	2,500 »	»	»	13) Contrat du 14 mai 1907. M. Follér cède ces antiquités moyennant la somme de 8,500 francs payable en trois annuités.
»	13,431 »	6,360 »	6,360 »	12,720 »	14) Contrat du 1 ^{er} février 1908. M. Michotte cède la dite collection moyennant la somme de 58,871 francs payable en cinq annuités.
»	5,000 »	5,000 »	»	»	15) Contrat du 31 décembre 1908. M. E. Gelegrir cède ce groupe en bronze, exemplaire unique, moyennant la somme de 10,000 francs.
52,400 »	65,831 »	55,660 »	35,860 »	18,720 »	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1906.
Monument en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	1) 140,000 »	70,000 »	70,000 »	70,000 »
— Defrecheux	2) 70,000 »	25,000 »	45,000 »	15,300 »
— Thonissen	3) 30,000 »	15,000 »	15,000 »	»
— patriotique à Grez-Doiceau	4) 6,200 »	2,200 »	4,000 »	2,200 »
— commémoratif du service de la distribution des sources de la vallée du Bocq	5) 47,000 »	15,000 »	32,000 »	»
— de Mérode, à Berchem	6) 60,000 »	22,500 »	37,500 »	22,500 »
— commémoratif de 1850, à Tirlemont	7) 25,000 »	8,333 33	16,666 67	8,333 33
— Clesse, à Mons	8) 18,000 »	6,000 »	12,000 »	»
— Zénohe Gramme, à Liège	9) 119,562 »	19,970 »	99,592 »	19,970 »
— baron Chazal	10) 25,000 »	9,233 35	15,766 65	»
— patriotique aux Combattants de 1850, à Saint- Nicolas	11) 28,000 »	9,333 »	18,667 »	»
— Guido Gezelle, à Bruges	12) 12,699 96	4,000 »	8,699 96	4,000 »
— Louis Denaeyer, à Willebroeck	13) 75,000 »	15,000 »	60,000 »	7,500 »
A REPORTERfr.	656,461 96	221,569 68	434,892 28	149,803 33

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1907.	de 1908.	de 1909.	de 1910.	à venir.	
»	»	»	»	»	1) L'exécution de ce monument a été confiée au statuaire Godefroid Devreese ; il est érigé sur une des places publiques de Courtrai.
»	»	»	5,000 »	4,700 »	2) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire Rulot ; il sera érigé sur une des places publiques de Liège.
»	»	»	7,500 »	7,500 »	3) Ce monument sera exécuté par M. Vinçotte et sera érigé sur une des places publiques de Hasselt.
»	»	»	»	»	4) Ce monument, exécuté par M. Hérain, est érigé sur la Grand'Place de cette commune.
6,000 »	6,155 »	2,845 »	»	»	5) Ce monument est exécuté par MM. Kemmerich et Snyers et est placé sur le terre-plein de l'ancien Observatoire, en face de la rue de Bériot.
»	»	»	»	»	6) Ce monument, exécuté par M. Jusué Dupon, est érigé à l'intersection de l'avenue de la Chapelle et de la chaussée de Berchem.
»	»	»	»	»	7) Ce monument, exécuté par M. Jef Lambeaux, est érigé sur la Grand'Place.
»	6,000 »	»	»	»	8) Ce monument, exécuté par M. Paul Du Bois, est érigé sur une des places publiques.
»	»	»	»	»	9) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, est érigé près du pont de Fragnée.
»	9,233 35	»	»	»	10) Ce monument, exécuté par M. Desenfans, est érigé au camp de Beverloo.
9,333 »	»	»	»	»	11) Ce monument est exécuté par M. Horenbant et est érigé sur une des places publiques.
»	»	»	»	»	12) Ce monument est érigé au cimetière de Bruges.
7,500 »	»	»	»	»	13) Ce monument, exécuté par M. Thomas Vinçotte, est érigé sur une des places publiques.
22,833 »	21,388 35	2,845 »	12,500 »	12,200 »	

MINISTÈRE DES

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant à L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1906.
REPORT. fr.	656,461 96	221,569 68	434,892 28	149,803 33
Monument aux Victimes du devoir, au cimetière d'Evere	14) 35,000 »	8,750 »	26,250 »	4,375 »
— commémoratif de 1850, à Jodoigne.	15) 700 »	200 »	500 »	»
— — à Perwez	16) 3,200 »	1,066 »	2,134 »	»
— à l'architecte Henri Beyaert.	17) 12,000 »	4,000 »	8,000 »	4,000 »
— du Travail, à Soignies	18) 17,352 65	5,500 »	11,852 65	5,500 »
— Wiertz, à Dinant	19) 46,000 »	15 300 »	30,700 »	»
— commémoratif des installations maritimes à Bruxelles.	20) 32,000 »	8,000 »	24,000 »	»
— Emmanuel Hiel, à Schaerbeek	21) 20,000 »	6,670 »	13,330 »	»
Mémorial à la mémoire de l'architecte Licot	22) 3,820 »	2,000 »	1,820 »	»
Monument aux victimes du navire-école « Comte de Smet de Naeyer »	23) 45,000 »	7,500 »	37,500 »	»
Monument à la mémoire de Joseph Dupont	24) 25,000 »	6,000 »	19,000 »	»
— à la mémoire du commandant Van Dorpe	25) 6,000 »	1,000 »	5,000 »	»
— à Juste Lipse	26) 25,000 »	25,000 »	»	»
— à Julien Dillens	27) 18,937 »	5,000 »	13,937 »	»
— commémoratif à MM. Lejeune et Fouquet	28) 10,000 »	3,000 »	7,000 »	»
TOTAL. fr.	966,471 61	320,555 68	635,915 93	163,678 33

SCIENCES ET DES ARTS.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1907.	de 1908.	de 1909.	de 1910.	à venir.	
22,833 »	21,388 35	2,845 »	12,500 »	12,200 »	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
»	4,375 »	»	»	»	14) Ce monument est exécuté par M. Rousseau et l'architecte Lambert. (Le travail est terminé)
»	200 »	»	»	»	15) Ce monument est érigé place de l'Église.
1,066 »	»	»	»	»	16) Ce monument, exécuté par M. Herbays, est érigé Grand'Place.
»	»	»	»	»	17) Ce monument, exécuté par M. Paul Du Bois, orne la façade de l'Hôtel des chemins de fer, rue Beyaert, à l'angle de la rue Ducale.
»	»	»	»	»	18) Ce monument, exécuté par M. Grandmoulin, est terminé.
7,650 »	7,650 »	»	»	»	19) Ce monument, exécuté par M. De Haen, est érigé quai de la Meuse.
»	»	4,000 »	4,000 »	»	20) Ce monument, exécuté par M. De Wever, sera érigé place Saintelette, à Molenbeek-Saint-Jean.
6,670 »	»	»	»	»	21) Ce monument, exécuté par M. Namur, est érigé à l'intersection de la chaussée de Haccht et des rues Rubens, Ernest Laude et Vogler.
2,000 »	»	»	»	»	22) Ce mémorial, exécuté par M. Vanderstappen, est placé dans le préau des ruines de l'abbaye de Villers.
»	»	»	7,500 »	»	23) Ce monument sera exécuté par M. Ch. Samuel.
»	3,000 »	3,000 »	»	»	24) Ce monument, exécuté par M. Paul Dubois, sera placé sur l'un des paliers de l'escalier du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.
»	1,000 »	»	»	»	25) Ce monument, exécuté par M. Louis Van Biesbroeck, est érigé sur une des places publiques de la ville de Deynze.
»	7,500 »	17,500 »	»	»	26) Ce monument, exécuté par M. Jourdain, est érigé rue de la Station, à Louvain.
»	»	5,000 »	»	»	27) Ce monument est exécuté par MM. Lagae et Acker et sera érigé dans un des squares de la place de l'Industrie, à Bruxelles.
»	»	»	3,000 »	»	28) Ce monument sera érigé à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.
40,219 »	45,113 35	32,345 »	27,000 »	12,200 »	